

DEPT LOT  
No 721  
1884

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS			MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	ARRIVÉES	Départs p <sup>r</sup> Cahors	Pas de communication directe avec Cahors depuis le service d'été de la Compagnie du Midi.	
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.		
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12. 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 s.		
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	4 39 m.	11 30 —	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —		

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 2 Août.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 juillet 1884.

#### LA RÉVISION

M. Dreyfus, dépose un rapport, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de révision partielle des lois constitutionnelles.

Plusieurs voix : lisez !

M. Dreyfus donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet déposé par le gouvernement.

M. de Cassagnac. — Je n'ai rien entendu d'aussi ridicule. (Rires, applaudissements.)

M. le Président rappelle M. de Cassagnac à l'ordre.

M. Dreyfus. — Je méprise les appréciations de M. Paul de Cassagnac.

M. de Cassagnac. — Alors c'est une question qui se videra sur un autre terrain.

M. le Président rappelle M. de Cassagnac à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Floquet. — On vient demander à la Chambre une rétractation, une amende honorable. (Applaudissements.) Le sacrifice est inutile puisque deux délibérations existent qui ouvrent la porte du Congrès. On ne limite plus la Révision à des articles, à des paragraphes. On la limite à une intention, à une idée. Le pouvoir constituant abdique complètement entre les mains du président du Conseil. (Vifs applaudissements à droite et à gauche.)

Le Congrès ne pourra pas seulement extraire la loi électorale du Sénat de la Constitution. On met ainsi cette loi sous l'autorité prépondérante du Sénat. (Très bien.)

La révision se bornera à ajouter quelques milliers d'électeurs privilégiés du corps électoral du Sénat. Mais le suffrage universel en 1885 saura faire, non pas une révision dérobée mais une révision complète. Il remettra les cordons de la bourse aux vrais représentants du peuple. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Dreyfus, rapporteur, répond que la Chambre ne vaudra pas après trois mois de discussion, aboutir à l'aveu de son impuissance. (Bruit.)

Il faut donc voter le projet actuel. (Nouveau bruit.)

Quand le Congrès aura décidé que les articles relatifs à l'élection des sénateurs doivent être détachés de la Constitution, il y aura à faire une loi sur la base de l'extension du suffrage et la suppression du mandat viager. Cette loi pourra être appliquée au renouvellement d'une partie du Sénat en 1885.

M. Pelletan. — Je me permettrai de rappeler la promesse de M. Ferry de ne pas rapporter à la Chambre le projet de révision, s'il était privé de l'article 8. « La révision, disait-il, serait ainsi amoindrie et décapitée. » Elle nous est cependant revenue. Les droits de la Chambre resteront donc sans sanction. Verra-t-on, à la fin de chaque année, la Chambre céder comme précédemment. L'article 8 est la raison d'être de la révision, M. le président du conseil nous donnera, je l'espère, des explications sur ce point.

#### Discussion des articles

##### L'ARTICLE 3

La Chambre décide par 296 voix contre 221 qu'elle passera à la discussion des articles.

M. Andrieux demande qu'on ne vote pas la division sur le paragraphe relatif à l'article 8.

La première partie du paragraphe III est adoptée.

La restriction en ce qui touche l'application de la révision à la forme républicaine du gouvernement est adoptée par 291 voix contre 132.

L'ensemble du paragraphe est adopté.

##### L'ARTICLE 4

M. Bernard Laverne. — L'article 4 qu'on veut faire sortir de la Constitution contient le principe même de l'élection sénatoriale. Si l'on demande le maintien de l'article, sera-t-on arrêté par la question préalable ? Si le Congrès accepte le maintien de l'article, sera-t-il permis de le réviser ?

M. le Président du Conseil. — Le Congrès peut évidemment laisser l'article 4 dans la constitution, mais alors le Congrès ne pourra pas le réviser. (Bruit.)

C'est la conséquence même de la formule votée par les deux Chambres qui est un véritable contrat. (Vives interruptions à droite et à gauche, long tumulte.)

M. Ferry. — En présence du bruit je descends de la tribune.

M. Raoul Duval. — Je m'étonne que M. le Président du conseil montre tant de susceptibilité, après avoir montré une humilité que je qualifierai de chrétienne, si je ne craignais d'offenser les sentiments d'un libre-penseur.

#### LE PARAGRAPHE 3

La deuxième partie du paragraphe 3 est ainsi conçue : « En ce qui touche la question de savoir s'ils seront ou non distraits des lois constitutionnelles. »

Elle est adoptée par 266 voix contre 169.

M. Laquerre présente un amendement tendant à rétablir dans le projet l'article 8, relatif aux attributions financières du Sénat (Très bien à gauche.)

Il est repoussé par 280 voix contre 204.

#### Vote de l'ensemble du projet

L'ensemble du projet est adopté par 224 voix contre 491.

### SÉNAT

Séance du 31 juillet 1884.

Le Sénat a été peu intéressant. La discussion sur les récidivistes continue.

Les articles de 1 à 4 sont adoptés.

Les articles et l'ensemble du projet sur les vices rédhibitoires sont adoptés.

On passe à la discussion du projet adopté par la Chambre des députés concernant les contributions directes et les taxes de l'exercice de 1885.

Au sujet de la péréquation de l'impôt dans les départements, le ministre des finances dit qu'il a l'intention de poursuivre l'entreprise commencée pour la péréquation de la propriété bâtie.

Le Sénat adopte les articles de 1 à 15 et l'ensemble du projet.

### Informations

M. de Jolly architecte du Palais-Bourbon, déclare que, depuis vendredi, les locaux où doit se tenir le Congrès sont prêts à recevoir les membres des services de l'Assemblée nationale.

des particuliers qui se gardèrent bien d'en instruire la police. Ils avaient trop intérêt à se taire.

Un mot, avant de terminer. L'histoire qu'on va lire est vraie : on pensera comme moi qu'elle est un des drames les plus émouvants de ce temps-ci.

#### QUI ?

##### I

#### MARI ET FEMME.

La baronne de Maudreuil était étendue sur une chaise longue au coin de son feu ; elle regardait distraitemment jouer la flamme à travers les méandres de la fumée, quand le bruit sec de la pendule qui sonnait cinq heures l'arracha à sa rêverie. Elle étendit le bras et sonna.

— Monsieur est-il rentré ! demanda-t-elle à sa femme de chambre.

— Non, Madame.

— Allez dire à Bonchamp de me prévenir dès que M. le baron sera de retour, et revenez m'abiller. Je dine en ville.

Tout Paris se souvient du baron de Maudreuil. C'était un homme de haute taille, aux traits fins et expressifs. Il s'était marié deux fois. Sa première femme était morte en donnant le jour à un fils. — M. de Maudreuil avait épousé en secondes noces une jeune fille bretonne, mademoiselle Claire Kerven. La baronne, âgée de trente-six ans, au début de cette histoire, ressemblait assez bien à l'un de ces pastels délicieux, comme les affectionnaient les belles dames du temps de Louis XV. Le fait est qu'en jetant un coup d'œil

— On a fait courir, en Bourse, le bruit que le président de la République était au plus mal et qu'on avait fait venir le docteur Charcot à Mont-sous-Vaudrey.

Cette manœuvre a été sans doute inspirée à des financiers malheureux par l'approche de la liquidation.

La santé de M. Grévy ne laisse rien à désirer.

— Les journaux anglais publient la dépêche suivante, datée de Shang-Hai :

« Le bruit court que le différent existant entre la France et la Chine est arrangé.

« Le montant de l'indemnité serait fixé à cinq millions deux cents mille taels. Il n'y a toute fois, encore, aucune confirmation officielle de ce bruit.

— Une vaste enquête sera faite la semaine prochaine sur les modifications à introduire dans l'enseignement secondaire.

— Une entrevue de l'empereur d'Allemagne avec l'empereur et l'impératrice d'Autriche doit avoir lieu le 6 à Isehl.

— Le bruit qu'Osman-Digma aurait été assassiné et officiellement démenti.

— Si le Congrès se réunit, M. Grévy a dû retourner à Paris vendredi.

#### TOULON

— Quatre campements d'émigrants Toulonnais sont établis aux alentours de la rade de Toulon. 4 décès dans la journée d'hier.

— A Londres, la tournure des négociations au sujet de l'Egypte est plus favorable ; la proposition faite par la France à l'Angleterre, tendant au règlement définitif, est bien accueillie.

— Il est inexact que le général Gallifet doive assister aux manœuvres allemandes.

sur cette charmante femme, on comprenait aussitôt l'amour qu'elle avait dû inspirer. La loi des contrastes : blonde, mignonne, délicate, elle était l'opposé de son mari.

— Quelle robe Madame mettra-t-elle ?

— Peu importe. Seulement, ne perdez pas de temps, je suis en retard.

Si, au premier regard qu'on jetait sur la baronne de Maudreuil, on la trouvait jolie, au second on la jugeait bonne. La douceur était peinte sur ce visage, avec ce ne sais quoi de vaguement attristé qui décèle aussitôt la mésunion du ménage. Le monde étant peuplé d'observateurs, généralement mal intentionnés, on n'avait pas tardé à s'apercevoir que M. et madame de Maudreuil vivaient séparés de corps, sinon de fait. Monsieur avait-il des maîtresses, ou madame avait-elle des amants ? Voilà ce qu'on ne savait pas, bien que plus d'un (et plus d'une) eussent donné beau coup pour le savoir.

Pendant que sa camériste l'habillait, Claire suivait d'un œil ennuyé ces mille détails imperceptibles qui composent le grand tout de la toilette d'une femme.

— Il n'est venu personne cette après-midi ? demanda-t-elle.

— Si, Madame, deux visites.

— Lesquelles ?

— M. Darcourt, qui voulait parler à M. Loïc, et... et M. Malvern.

A ce dernier nom, une légère rougeur colora le visage pâle de Claire. Pourquoi sa femme de chambre avait-elle eue une nuance d'hésitation dans la voix en le prononçant ?

André Darcourt, lui, était le fiancé de sa fille

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(3)

## LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

### PROLOGUE

#### UNE BARQUE AU FIL DE L'EAU

A madame la comtesse de Jonage-Doris, au château de la Durandière, par LAGNIAU (Ain).

Et ce fut tout.

Comme le père Josias se courbait sur lui afin d'entendre la moindre syllabe qu'il prononcerait, il jeta un grand cri et tomba à la renverse au fond du bateau à côté du cadavre.

L'individu que le pêcheur avait envoyé chercher le docteur Herbois se tenait debout sur la rive ; en se penchant sur la barque, il avait assommé le vieillard avec sa canne...

C'est bien toujours une barque qui s'en va au fil de l'eau. Mais, maintenant, elle contient le blessé à côté du mort. La barque continue à suivre le courant ; elle tourne légèrement sur elle-même ; il est vraiment sinistre à voir cet esquif qui, de la rive, semble vide. Un bateau qui a rompu son amarre ! La barque descend ; elle passe ainsi à travers les chalands endormis, les bateaux de pêche ; le jour se lève, un jour splen-



CHEZ UN MINISTRE

Une émotion des plus vives règne à Madrid à la suite d'une aventure suspecte dont M. Romero Robledo, le ministre de l'intérieur, est le héros.

Reentrant, la nuit dernière, à une heure un peu avancée, le ministre se trouva tout à coup en face d'une bande de chenapans qui s'étaient introduits chez lui.

Sans se laisser intimider un instant, le ministre se précipita sur les intrus en appelant : « Aux brigands ! »

Une lutte corps à corps s'engagea aussitôt, mais M. Romero Robledo, qui est doué d'une force égale à son courage, se débarrassa du premier des agresseurs en le précipitant par une fenêtre.

Comme la scène se passait à un étage supérieur, le brigand resta sur le pavé avec une jambe cassée et à moitié mort, tandis que ses complices réussirent à décamper.

Loterie des Arts Décoratifs.

ONZIÈME JOURNÉE

18 numéros tirés.  
Le n° 12,578,411 gagne 500,000 fr.  
Le n° 2,643,750 gagne 200,000 fr.  
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 100,000 fr. : 3,882,275 13,689,716 2,665,763 2,816,973.  
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 50,000 fr. : 12,514,930 6,953,910 2,661,563 10,086,450.  
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 20,000 fr. : 10,701,304 13,309,430 3,087,300 12,378,899 11,781,288 4,145,364 1,493,254 10,222,490.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

GARE DE CAHORS

La nouvelle gare de Cahors a été adjugée ces jours derniers. L'entrepreneur adjudicataire est M. Gaben, de Montauban.

Notre sympathique compatriote, M. Paul Armand, secrétaire général de la société de géographie de Marseille, est parti ce matin pour prendre part au congrès géographique de Toulouse.

Ce soir, à 8 heures, séance du conseil municipal de Cahors.

LYCÉE DE CAHORS

**Baccalauréat ès-sciences.** — Les quatre élèves qui avaient été déclarés admissibles aux épreuves orales du baccalauréat ès-sciences, viennent de subir ces épreuves avec succès devant la Faculté de Toulouse et de Bordeaux. Ce sont MM. Dentraygues, Roux, Vaqué et Bénéch Elophe. Celui-ci a obtenu la mention *Très-bien*, distinction aussi précieuse que rare, puisque l'on compte à peine deux ou trois mentions *Très-bien*, par session, dans toutes les Facultés réunies.

**Baccalauréat ès-lettres (2<sup>e</sup> partie).** — Ont été reçus définitivement : MM. Gibrat, Lacombe, Peyrissac, Trabonyé et Vioussens.

Blanche. La camériste reprit presque aussitôt : — J'ai répondu que Madame la baronne était absente.

— Ah !  
Il y avait à la fois du contentement et de la tristesse dans la façon dont la baronne jeta ce mot. Six heures sonnait.

— Donnez-moi un châle, dit-elle, et laissez-moi. Je veux voir M. le baron avant de sortir. J'attendrai.

Quand elle se trouva seule, Claire resta un instant accoudée à la cheminée. En grande toilette, avec ses diamants qui frissonnaient sur ses épaules, elle ressemblait à l'un de ces ravissants tableaux de genre qui ont fait la célébrité de Toulmouche.

— Qu'est-ce qu'il a dû penser ? murmura-t-elle.

Elle releva son front.

— Eh bien, oui, je l'aime. Et après ?  
Le bruit d'un coupé qui s'arrêtait dans la cour de l'hôtel la fit tressaillir. Elle jeta un châle sur ses épaules et se laissa tomber dans un fauteuil. Cinq minutes plus tard on frappait à la porte.

— Entrez ! répondit-elle.

C'était son mari, le baron de Madreuil.

— Vous désirez me parler, Madame ? dit-il.

— Oui, Monsieur.

— Je suis à vos ordres.

— C'est une simple prière que je veux vous adresser. Vous savez que je dîne ce soir chez ma cousine, madame de Marillac. Selon votre habitude, vous avez refusé de m'accompagner ; vous n'avez même pas voulu que Blanche vint avec moi. Je désirerais qu'au moins vous vinssiez me

Baccalauréat de l'Enseignement spécial.

— On sait que ce nouveau diplôme a été institué par un décret du 4 août 1881 et que le Lycée de Cahors a aussitôt organisé des cours pour conduire ses élèves vers ce but. L'un d'eux, le jeune Morcq Eugène, vient d'être reçu, devant la Faculté des sciences de Toulouse, bachelier de l'Enseignement spécial.

Baccalauréat ès-lettres (1<sup>re</sup> partie).

— Les épreuves orales ne commenceront que lundi prochain pour les candidats du département du Lot.

BREVET SUPÉRIEUR.

Ont été jugés dignes du Brevet supérieur : MM<sup>es</sup> Arnault Alexandrine ; Bourseul Adrienne ; Estival Amélie ; Frizac Jeanne ; Péchin Camille.

NÉCROLOGIE

M. Pichard, ancien Inspecteur d'Académie du Lot, vient de mourir à Toulouse, à l'âge de 73 ans.

Au cimetière, M. Perroud, Recteur de l'Académie de Toulouse, a prononcé l'allocution suivante :

« Sur la tombe d'un bon soldat, le plus bel éloge funèbre, c'est la lecture de ses états de services. Ainsi ferai-je pour Henri Pichard, notre ancien, avant de lui dire un suprême adieu.

» Henri Pichard, né à Paris, le 4 mai 1811, est entré à l'École normale supérieure à 19 ans, en octobre 1830. C'était le temps des grands maîtres de la philosophie, Jouffroy, Cousin, Damiron. Aussi les suivit-il de préférence, et, en 1833, après ses trois années d'école, fut-il envoyé comme chargé de cours de philosophie, d'abord à Limoges, puis à Cahors où il resta deux années ; il conquit dès lors pour la vieille cité universitaire un attachement qui devait l'y ramener plusieurs fois dans sa carrière ; nommé agrégé de philosophie en 1836, à la suite d'un de ces vaillants concours dont la tradition n'est point perdue, il allait fonder l'enseignement de la philosophie au lycée du Puy, mais revenait bien vite à Cahors où il passa dix années, entouré de l'estime de l'affection de tous. En vain ses chefs veulent-ils lui donner de l'avancement ; en vain l'envoient-ils à Clermont ; au bout d'un an, Henri Pichard revient à Cahors : Alors on le nomme Inspecteur d'Académie, on l'appelle à ces nobles fonctions qui exigent tant d'expérience et aussi et surtout tant de dévouement ; on l'envoie en cette qualité à Amiens ; quelques années après, il revenait Inspecteur d'Académie à Cahors et il y restait onze années entières. Il n'y a pourtant pas terminé sa carrière universitaire. C'est à Rodez qu'il a demandé et obtenu en 1869, après 39 ans de services, une retraite dont les studieux loisirs n'ont cessé d'être consacrés à l'Université ; retiré à Toulouse, il faisait partie de la commission de surveillance de l'École normale, de nos diverses commissions du brevet. C'est là que je l'ai connu, que j'ai pu apprécier la beauté douce et pure de son âme. Parmi les serviteurs de l'Université, il n'y en a jamais eu où plus de modestie ait accompagné le vrai mérite. Aussi l'Université lui conservera-t-elle un long et fidèle souvenir. »

chercher ce soir.

— C'est impossible.

Il y eut un court silence. Elle reprit :

— Savez-vous ce qu'on dit dans notre monde, Monsieur ?

— Que dit-on, je vous prie ?

— Que la mésunion règne dans notre maison, que si vous êtes mon mari, vous ne m'aimez pas ; et que si je suis votre femme, je ne vous ai jamais aimé. On dit enfin de telles choses, que, songeant à l'honneur de vos enfants, je souffre et je suis malheureuse.

Le visage de M. de Madreuil s'était animé à mesure qu'il avait écouté parler sa femme. Il se promenait à grand pas dans la chambre. Tout à coup, il s'arrêta court devant elle :

— Ah ! on dit cela ?

— L'ignorez-vous ?

— Je voulais l'ignorer. Vous me le rappelez, tant pis pour vous.

Le baron de Madreuil était une nature à la fois violente et concentrée. Il savait cacher ses impressions, mais le jour où il les traduisait en paroles, la colère se frayait un chemin malgré tout. Il regarda longuement sa femme.

— Puisque vous êtes si bien au courant de ces médisances, que moi je méprise, Madame, vous devez savoir, au moins, à quel moment on a commencé à les colporter ?

— Monsieur...

— Vous ne devez pas être instruite à moitié. Quand vous m'avez épousé, vous aviez quinze ans. J'avais un fils, vous m'avez donné une fille ; nous étions riches. C'était donc le bonheur pour vous. Vous n'avez pas su le prendre où il était.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 21 juillet 1884.

Présidence de M. COMBARIEU, directeur semestriel.

M. Pouzergues, secrétaire général, dépose les publications reçues, entre autres :

Le *Feu Follet* du 15 juillet 1884, renfermant une poésie de M. Abel Escudé.

M. George A. Gordon est admis membre correspondant.

M. Armand, professeur d'histoire au lycée de Marseille, énumère les principaux obstacles qui s'opposent à la réalisation du projet conçu par le commandant Roudaire au sujet de la création d'une mer intérieure dans le Nord de l'Afrique, il invoque notamment l'impossibilité matérielle d'entretenir un courant d'eau suffisant pour maintenir le niveau liquide dans un état normal et empêcher un dépôt de sel qui comblerait, dans une période déterminée, le lit creusé à cette mer nouvelle. Il signale ensuite le dommage énorme dont la culture du dattier aurait à en souffrir, et conclut en émettant l'opinion que le projet Roudaire, malgré le bruit qui s'est fait autour de lui dans le monde savant dès le début, est appelé à échouer comme n'étant ni pratique ni réalisable.

M. P. de Fontenilles présente quelques observations sur la famille des Gourdon du Quercy, dont M. Gordon, gentleman américain, prétend descendre. Suivant M. de Fontenilles, il y aurait peut-être communauté d'origine entre les Gourdon et les Cardaillac, mais la généalogie fournie par les Gordon est trop incertaine pour permettre de trancher dans un sens favorable la question de parenté entre les Gordon d'Ecosse et d'Amérique avec leurs homonymes de notre contrée.

M. l'abbé Boulade, aumônier du Refuge, donne lecture de la première partie de sa monographie sur la cathédrale de Cahors. Cette étude historique et archéologique commence par l'énumération des ouvrages imprimés et des notes manuscrites que l'auteur a pu consulter pour rédiger un travail complet sur cette basilique, l'une des plus remarquables de France.

Il décrit en détail ce monument tel qu'il se présente de nos jours avec ses véritables dimensions : la façade actuelle, les deux coupoles, le chœur et les principales chapelles. Il parle longuement des anciennes peintures qui remontent à Guillaume V de Labros, évêque de Cahors, et de leur restauration exécutée par M. Calmon, peintre cadurcien, avec un talent digne d'éloges, « sous les auspices de Monseigneur Grimardias, protecteur aussi zélé qu'éclairé de nos vieux monuments ».

M. Boulade, dans la prochaine séance, entretiendra ses collègues des cloîtres, de la porte sculptée, du portail nord, des us et coutumes de la cathédrale, de ses rentes, de son inventaire avant la Révolution. Il discutera l'époque de la construction des différentes parties de la basilique dans laquelle on remarque les traces d'architecture de différents âges.

Il conclura par une notice abrégée sur le Saint-Suaire de la tête du Christ, déposé dans la chapelle de ce nom.

Enfin il exprime le désir que ces coupoles hardies, ces vieux murs dénudés de la nef, voient bientôt renaître leurs riches peintures. Il espère que M. le ministre des cultes accueillera favorablement la demande qui lui a été adressée au nom de la Société des Etudes du Lot par M. P. de Fontenilles, son ancien président. C'est ainsi que notre cathédrale, habilement restaurée, reprendra la place qu'elle mérite d'occuper parmi les belles basiliques de France.

L'étude si intéressante de M. Boulade reçoit des marques de sympathie de la Société.

Quand l'auteur a terminé sa lecture, de vifs applaudissements éclatent dans la salle.

M. P. de Fontenilles donne son appréciation sur plusieurs points développés par M. Boulade. Il discute la valeur des vitraux, la façon insuffi-

Sans doute, jamais une explication pareille n'avait eu lieu entre le mari et la femme, car le visage de Claire devint subitement très-pâle.

— Tout autre femme, à votre place, se serait contentée de la vie telle qu'elle se présentait. Cela ne vous a pas suffi. Il vous a fallu autre chose.

— Monsieur...

— Ne m'interrompez pas. Je me suis tu pendant deux ans. Aujourd'hui, vous avez voulu que je parle, je parlerai.

Il se rapprocha d'elle, et lentement :

— Vous avez un amant, dit-il.

Elle jeta un cri, et retomba assise, la tête cachée dans ses mains.

— Vous n'avez pas dû supposer un seul instant que je ne voyais rien, n'est-ce pas ? Pendant ces deux années qui viennent de s'écouler, mes façons d'être ont dû vous parler, si mes lèvres se taisaient. Oui, je savais tout. Je n'ai pas fait de scandale, non à cause de vous, mais à cause de mon fils Loïc, à cause de ma fille Blanche. Ils entrent dans la vie. Je n'ai pas voulu que votre honte pût les éclabousser. Je connais votre amant ! Si je ne vais plus dans le monde, c'est que je ne veux pas être exposé à le rencontrer. Je ne suis pas de ceux, Dieu merci ! qui pensent que l'honneur d'un homme soit attaché à cette chose frêle qu'on appelle la vertu d'une femme.

Claire pleurait. Elle n'avait même pas songé à nier.

— Tenez, reprit-il avec violence, je vous connais maintenant. Vous saviez bien que je n'avais plus pour vous ni amour, ni considération, ni rien. Si vous avez respecté les apparences, ce n'est point par pudeur, c'est par crainte. Le

sante dont sont protégées les coupoles et affirme que la construction de ces dernières ne remonte pas au delà du XII<sup>e</sup> siècle.

La séance est levée à 10 heures.  
Pour copie conforme :

Le secrétaire des séances, F. LAROUSSILHE. Le directeur, COMBARIEU.

Un bien triste accident a impressionné ce matin le quartier de la gendarmerie et désolé une honorable famille de la ville.

Une pauvre aveugle dont l'âge avait considérablement affaibli les facultés, s'est laissée tomber d'une fenêtre du troisième étage dans la rue. La mort a été instantanée.

Nous prenons une bien vive part au malheur qui frappe notre excellent ami le caissier de la caisse d'épargne de Cahors.

Ce matin, à Regourd, commune de Cahors, une femme occupée sur un pêcher à cueillir des fruits, a fait une chute et s'est grièvement blessée.

UN PARRICIDE

On écrit de Masclat :

Le 27 juillet courant, un incendie se déclarait dans la maison d'une femme Constant, âgée de 60 ans. Les nombreux habitants, accourus en toute hâte sur le lieu du sinistre, remarquaient, tout d'abord, l'absence de la femme Constant, en même temps que de larges taches de sang dans l'étable voisine de la maison. Les soupçons se sont immédiatement portés sur le fils de la femme Constant, âgé de 40 ans, en ce moment absent également, et que les mauvais rapports qu'il entretenaient avec sa mère désignaient comme devant être l'auteur probable de ce double crime.

La gendarmerie s'étant immédiatement mise à la recherche du susnommé, celui-ci a été découvert pendu à un arbre, sur le territoire de la commune de St-Julien (Dordogne).

Le cadavre carbonisé de la femme Constant a été trouvé dans la cave de la maison incendiée.

On écrit de Lauzerte, le 29 juillet, au *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

Aujourd'hui, vers midi, on a enfoncé la porte de la maison occupée par un individu originaire du Lot et qui habitait Lauzerte depuis peu de temps. De son appartement s'exhalait une odeur pestilentielle. Quelle n'a pas été la surprise de la justice de se trouver en présence d'un cadavre dont la mort remontait à plusieurs jours, qui était dans un état de putréfaction avancée ! Son inhumation au cimetière a été décidée d'urgence.

La justice informe.

GRAND-PRIX D'HONNEUR

L'Académie des beaux-arts a jugé le concours pour le grand-prix de Rome (section de sculpture).

Le grand-prix de Rome a été décerné à M. Puech, Pierre-Denis, né le 2 décembre 1854 à Gavernac (Aveyron), élève de MM. Jauffroy,

monde dont vous parlez n'a pas le droit d'articuler le moindre soupçon sur vous. Tâchez qu'il en soit toujours ainsi, car autrement...

Il s'arrêta court.

— Je vous le répète. Je me suis tu pour mes enfants. Mais le jour où l'on saurait tout !...

M. de Madreuil eut un geste si menaçant, que Claire frissonna. Pourtant, cette menace releva la malheureuse femme au lieu de l'abattre davantage.

— Vous me tueriez, n'est-ce pas ?

— Non, c'est lui que je tuerais.

— Lui !

— Oh ! le prétexte serait facile à trouver. Un duel n'est pas chose malaisée.

— Vous le tueriez !...

Un éclair de haine passa dans les yeux de la baronne. Jamais on n'aurait cru que cette femme, qui paraissait si frêle, eût pu mettre tant d'énergie en trois mots. Il y avait de la colère et de la vengeance dans la façon dont elle lança ce défi au visage de son mari. La scène aurait tourné peut-être à une violence inouïe, si la porte ne s'était ouverte brusquement pour donner passage à une charmante jeune fille de dix-sept ans. C'était Blanche de Madreuil, brune comme son père, elle tenait de lui.

— C'est moi, maman, dit-elle gaiement.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).



Falguière et Chapa. (Projet n° 4).  
(M. Poach avait remporté le premier second grand prix en 1883.)

LES GRANDES MANŒUVRES

Les grandes manœuvres des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps commenceront très probablement le 5 septembre, pour finir le 13. Le général Lewal s'occupe en ce moment de prendre ses dernières dispositions à cet égard.

C'est à Agen que se réunira l'état-major des missions étrangères. Il se transportera successivement sur Nérac, à Condom, puis à Auch, sous la conduite de M. le commandant de Brecey, chef d'escadron au 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval.

SERVICE DES ETAPES

Il vient d'être créé par décret, une « direction générale des chemins de fer et des étapes aux armées ». Cette direction, destinée à fonctionner en cas de guerre, est un rouage d'une importance capitale dans l'organisation militaire moderne d'une grande nation, rouage qui se rencontre déjà dans la plupart des armées européennes et dont la création dans la nôtre va combler fort heureusement une regrettable lacune. Son but est d'assurer une concordance absolue dans le fonctionnement des deux grands services des chemins de fer et des étapes entre lesquels se partage la tâche complexe d'assurer, sur les derrières des armées en campagne, la continuité et la facilité des relations et des échanges entre les forces militaires actives et le territoire national.

Le directeur général des chemins de fer et des étapes sera un officier général, placé sous l'autorité immédiate du major général.

Cette organisation, dont le décret nouveau règle le fonctionnement dans tous ses détails, a pour but d'éviter dans l'avenir le retour des encombrements et des malentendus qui nous ont été si funestes au cours de la dernière campagne.

La loterie des arts décoratifs a mis à la disposition des villes atteintes par l'épidémie cholérique, la somme de cinquante mille francs, prélevés sur ses bénéfices.

LES PERMISSIONS MILITAIRES

Par suite d'une décision du ministre de la guerre, il ne pourra être accordé de congés et de permissions pour en jouir à Paris, dans le département de la Seine et celui de Seine-et-Oise, qu'aux hommes de troupe qui justifieront y avoir de la famille et à ceux qui, n'y ayant pas de famille, produiront des certificats visés par le maire de l'arrondissement, constatant qu'ils y ont des moyens d'existence.

Au cas de nécessité grave, seulement, le gouverneur de Paris pourra accorder aux hommes de troupes, qui auront à traverser Paris, la permission d'y séjourner huit jours au plus.

La proportion des autorisations de congés aux soutiens de famille sera de 2 0/0 de l'effectif et tous les militaires gradés devront, avant de partir, faire la remise de leurs galons si leur congé doit atteindre trois mois.

M<sup>lle</sup> Victorine Batorski, fille d'un brave ouvrier polonais réfugié en France, habitant notre ville, vient d'être reçue, par la faculté de Montpellier, sage-femme de 1<sup>re</sup> classe, après avoir fait ses études avec un grand succès à la maternité de Toulouse. Elle se propose de s'établir dans notre ville pour y exercer son état. — Adresse, rue Brive 38.

On écrit de Perpignan :

Une tentative d'assassinat a eu lieu, à l'audience du 1<sup>er</sup> août, au tribunal de Perpignan.

M. Bach, poursuivi pour outrages, par son beau-frère, M. Poy, président du tribunal de Céret, a tiré sur ce dernier trois coups de revolver. Une balle s'est logée dans la poitrine. La blessure est grave.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 19 au 2 août 1884.

Naissances.

Clain, Marie, rue Lastié, 8.  
Chassaingon, Antoine, Cabessut.  
Frayssé, Marius, rue des Boulevards, 10.  
Albare, Victoire, rue du Château, 24.  
Lasaygues, Marie, rue du Lycée, 12.  
Bouyssel, Eloi, St-Georges.  
Blanc, Louis, rue Donzelle, 2.  
Estrade, Marie, rue Donzelle, 1.  
Pégourié, Pauline, St-Georges.

Montagnac, Marie, rue fondue haute, 13.  
Breton, Pierre, à Cabessut.  
Monlauzeur, Laurence, Avenue de la Gare, 4.  
Frauchet, Gabrielle, rue du Rempart.  
Delmas, François, rue du four St-Barbe, 6.  
Hanras, Estère, Avenue de l'Abattoir.  
Guiraudet, Louis, Avenue de Regourd.  
Valdigué, Alice, rue du Parc, 3.

Mariages.

Maradènes, Justin, et Bouysson, Catherine.  
Baron, Pierre, et Amadien, Françoise.  
Vernet, Jean, et Bonnais, Marie.

Décès.

Bras, Charles, s. p., 15 ans, rue des Boulevards, 9.  
Barthes, Jean, 4 mois, à Cabessut.  
Larroque, Fauny, s. p., 23 ans, rue Nationale, 8.  
Vallet, Louise, 13 mois, rue des Boulevards, 8.  
Calvet, Pierre, 9 mois, rue St-Barbe, 26.  
Vincent, Antoinette, 86 ans, à Mer e.  
Andral, François, cordonnier, 51 ans, rue St-André.  
Leyvigue, Pierre, 45 jours, rue Porlaï Alban, 3.  
Ferrande, Anne, 64 ans, quai Ségur.  
Amadiou, Jean, 44 ans 1/2, rue Fondue basse.  
Brousse, Marie, s. p., 75 ans, rue de l'Abreuvoir.  
Bergues, Augustin, 86 ans, rue Fondue haute, 10.  
Hermet, Charles, 4 mois, rue Labarre, 48.  
Calméjane, Pierre, cuisinier, 44 ans, rue de la Liberté, 9.  
Richard, Elise, 1 mois, rue Nationale, 6.  
Bories, Marie, s. p., 40 ans, rue des Augustins, 10.

Dernières Nouvelles

Fou-Tséou, 1<sup>er</sup> août.

Une grande panique règne à Fou-Tchéou; les étrangers s'arment pour la défense; toutes les femmes quittent la ville; le consul français se rend à bord d'une canonnière.

Marseille, 1<sup>er</sup> août.

22 décès cholériques dans la journée.  
A Arles, 5 décès cholériques.

Toulon, 1<sup>er</sup> août.

Six décès cholériques pour la journée depuis hier sept heures.

La réunion du Congrès est définitivement fixée à lundi, à une heure de l'après-midi.

BOURSE. — Cours du 2 août.

3 0/0	77 90
3 0/0 amortissable (ancien)	79 45
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	108 00
4 1/2 0/0 1883	107 60

Dernier cours du 1<sup>er</sup> août.

Actions Orléans	1,310 00
Actions Lyon	1,225 00
Obligations Orléans 3 0/0	368 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	298 00
Obligations Lombardes (jouissance )	304 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	329 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1<sup>er</sup> août 1884.

Comme il avait été permis de le supposer, la fin de la séance d'hier avait été un peu moins ferme que le début. Après la réponse des primes on avait vu se produire quelques allègements de positions d'anciens acheteurs de primes devenus acheteurs de ferme et, après Bourse, ces ventes prenaient une importance suffisante pour ramener le 4 1/2 aux environs de 108.

Aujourd'hui l'ouverture s'est faite pour ce fonds, sur le cours de 107.17, coupon détaché, ce qui représente, en somme, le prix de 108.30.

Si l'on pense que le cours de compensation du 1<sup>er</sup> juillet avait été fixé à 107 et si l'on tient compte de toutes les fâcheuses nouvelles qui ont été mises en circulation, on voit qu'en définitive, le mois qui vient de finir a été très favorable aux acheteurs.

La liquidation des Rentes françaises à laquelle on procède aujourd'hui, s'effectue dans les conditions de grande facilité qui avaient été prévues. On cote le 3 0/0 77.65 et l'Amortissable 79.

Affaires nulles en valeurs, on s'en occupera demain.

L'assemblée générale extraordinaire de la Banque d'escompte, tenue hier, a approuvé le traité passé entre cette Société et la banque française et italienne, à la date du 24 juillet dernier.

Les fonds étrangers sont calmes; l'Italien vaut 94.70; le Turc 8.05 et l'Egypte 298.

Variétés

Le Tonkin

Il se produit actuellement, il faut la reconnaître, un mouvement d'opinion très accentué pour le Tonkin. Mais le public est toujours à se demander quel est réellement le climat de ce pays et ensuite ce qu'on peut y faire.

Quant au climat, voici quelques extraits d'une lettre fort explicite que la société de géographie a publiés il y a quelques jours dans son Bulletin : « Je ne vous parlerai que du Delta, depuis Haiphong jusqu'à Hanoi, ce qui représente la bonne moyenne du Tonkin.

« Imaginez-vous un désert rempli d'oasis, si

serres les unes contre les autres, que, vu du pont d'un bateau à distance vous ne pouvez apercevoir le sable autour du village que vous longez, tandis qu'à l'horizon ce n'est qu'une forêt formée par les clôtures de cactus, de bambous épineux, que dépassent les cimes gracieuses des aréquiers. Ces cactus et ces bambous abritent et protègent des villages qui ne laissent d'inculte que l'aire sur laquelle on bat le grain, l'emplacement de la maison, l'étable de la vache ou du cochon, le pigeonnier et le poulailler. Tout le reste de ces villages, qui sont immenses, n'est qu'un fouillis de cultures où l'aréquier, le bananier, le cocotier, le bétel, l'oranger, le cédrat, le citronnier, etc., etc., disputent le terrain aux diverses espèces d'ignames ou de patates, aux ciboules, aux navets, au ricin; et, comme pour favoriser ces cultures et les protéger contre les inondations périodiques, on a élevé le terrain et creusé çà et là des excavations.

« Ces fossés sont cultivés au moyen de plantes aquatiques à l'usage des hommes et des animaux. Vous voyez donc que, sans vous énumérer les différentes cultures qui couvrent ces enclos, il n'y a pas littéralement un pouce de terrain qui ne soit productif.

« Quant à ce qui devra, pour rendre mon expression de désert saisissante, remplacer le sable, ce seront les terrains qui entourent chaque village et qui forment une échappée plus ou moins grande entre chacune des oasis décrites, selon la saison, des riz mûrs ou des repiquages de la même céréale, des plantations de maïs, de cannes à sucre, des champs de mûriers, etc. Là, comme dans l'enceinte du village, pas un coin de terre sans culture; une récolte succédant à l'autre; le bflue à la charue dans la rizière; le boeuf attelé dans les terres plus sèches. Travail et abondance partout: voilà l'aspect du pays que nous sommes en voie de conquérir, non pas pour le coloniser, bien qu'en dehors du Delta il y ait encore des terres fertiles, mais pour l'exploiter. Car une terre aussi fertile et aussi peuplée que le Tonkin est taillable au premier chef et peut produire, après les dépenses nécessaires au pays et après avoir soldé bon nombre d'administrateurs français, des excédents qui seront les bienvenus chez nous; fournir à notre marine des millions de tonnes de fret, et peut-être un débouché pour quelques-unes de nos industries, si nos chambres de commerce savent renseigner notre fabrication, si nos fabricants, tenaces dans leur routine, veulent un jour mettre leur outillage à l'unisson des besoins de nos colonies, si enfin, et malheureusement chez nous c'est l'exception, nous trouvons, pour diriger l'avenir de cette colonie, des administrateurs à la hauteur de leur tâche.

« Je ne vous ai point parlé du climat ni de la nature du sol: terre d'alluvion, à peu près semblable aux rives inondées de la Saône. Les alluvions sont un peu trop argileuses et demandent souvent, après le retrait des eaux et les labours, à être brisées avec la massue, comme dans certaines terres fortes de nos pays. Mais, une fois la graine ou la bouture enracinée, elle pousse avec une grande vigueur. Les eaux ont des crues qui, à Hanoi, atteignent jusqu'à plus de neuf mètres. Les digues jouent donc ici un grand rôle et ne sauraient être négligées. Malheureusement l'état de guerre ne permet que les travaux d'initiative privée. Le premier travail auquel il conviendra de consacrer les premières ressources du pays sera la réparation et l'entretien des digues. Sans digues, point de Tonkin.

« Le climat est des plus sains; ce qui se comprend d'autant mieux qu'il est à peu près impossible qu'un pays lavé chaque année par une masse d'eau aussi considérable roulant des solutions ferrugineuses, et assaini par les moussons successives, soit insalubre. Ajoutons à cela que l'automne qui se prolonge en forme de printemps jusqu'en avril, est des plus agréables, en ce sens que les chaleurs, au moment où les eaux se retirent, finissent à fin mars, sont mitigées par une mousson de nord-est. De plus, comme le terrain est excessivement plat, la marée se fait sentir à une distance considérable sur toute l'étendue du Delta et imprègne de sel le sous-sol, qui n'est qu'une plage recouverte par un riche limon.

« Il n'y a ni fièvre paludéenne, ni fièvre typhoïde, ni fièvre jaune, ni choléra; seulement des maladies produites par la misère et la vermine, comme cela se rencontre dans une population serrée. Les seules maladies que j'ai pu reconnaître sont la lèpre qui n'attaque que les gens du pays, accoutumés à se nourrir de légumes et de viande de porc; et les plaies annamites, résultat bien souvent de l'intempérance, favorisée pour nos pauvres soldats par le bon marché de l'alcool de riz et l'abus immense et général de toutes les boissons, françaises ou étrangères, qui se débitent à chaque porte.

« La morsure des sangues dans les marches à travers les rizières où des combats se sont livrés fréquemment, les nuits passées sous la tente, exposés aux piqûres des moustiques, dont les déman-gaisons sont rendues plus vives sur une organisation déjà échauffée par la boisson, voilà le seul fléau dont nos soldats soient victimes. Il y a aussi un autre mal trop répandu, mais c'est affaire de mœurs et non de climat. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ce n'est qu'un cri de tout le monde: Quel beau climat, s'il ne faisait pas si chaud en

été! Mais je puis vous assurer que, en dehors des blessés, je n'ai jamais vu une armée aussi bien portante; et je connais l'Afrique comme ma poche.»

Voici maintenant ce que dit un écrivain français, M. Deschanel, au sujet des cultures du Tonkin :

« Le maïs n'est cultivé que dans certaines localités peu propices à la culture du riz... La canne à sucre est cultivée partout et principalement dans la province de Nam-Dinh. La production du sucre y serait illimitée si elle était quelque peu encouragée. Les procédés de fabrication y sont encore à l'état primitif.

« Il y a là un vaste champ ouvert à l'industrie sucrière perfectionnée; elle n'aura que l'embaras du choix pour l'établissement des plantations et des usines.

« Sur les collines qui avoisinent la vallée du fleuve Rouge et de ses affluents, on pourrait établir d'immenses plantations de caféiers. Les missionnaires français ont fait cet essai d'acclimatation à leur résidence de Késo, sur les collines qui bordent la vallée du fleuve, et cet essai a donné des résultats magnifiques.

« L'industrie du coton est susceptible d'un très grand développement, en raison des immenses besoins des provinces chinoises limitrophes. Le coton réussit merveilleusement dans ces fertiles alluvions exposées aux brises de la mer et dont la nature et la situation sont analogues à celle de la Louisiane et de la Caroline.

« Le thé cultivé au Tonkin est le même que celui de la Chine, mais il n'est pas préparé de la même manière; cependant les montagnards qui avoisinent la province chinoise du Yunnan cultivent un thé vert d'excellente qualité.

« Il en est de même du tabac, qui vient admirablement dans les riches alluvions du Delta et qui, préparé par des procédés mieux entendus, pourrait arriver à être avantageusement accueilli sur les marchés d'Europe.

L'auteur arrive aux conclusions suivantes :

Malgré la richesse du sol et sa fertilité extraordinaire, malgré les ressources précieuses qu'il peut fournir à un trafic régulier, M. Deschanel ne croit pas que ce soit « du côté du commerce ni du côté de l'agriculture » que les colons européens puissent prendre une situation prépondérante: « D'une part, dit-il, les négociants chinois sont au-dessus de toute rivalité; d'autre part, les agriculteurs annamites cultivent à des prix de revient que nous ne saurions atteindre. » Et il ajoute immédiatement comme correctif à ces appréciations un peu trop absolues d'ailleurs :

« A notre avis, le véritable champ d'opérations pour les Européens, c'est l'industrie; là, ni les Chinois ni les Annamites ne peuvent lutter avec nous, car ils ignorent nos méthodes. »

Voici, au surplus, ce qu'écrivait M. le capitaine de vaisseau Ariès sur ce qu'on pourrait attendre d'une alliance habile entre l'industrie européenne et l'agriculture indigène : « Les produits soumis au traitement industriel seraient directement achetés par le colon à l'agriculteur annamite, lequel en serait à peu près l'unique producteur. On voit ainsi que le développement de l'agriculture indigène et l'extension de l'industrie européenne suivraient une marche parallèle, en étant intimement liées l'une à l'autre. Le rôle de l'administration coloniale serait, d'un côté, de pousser l'agriculteur annamite vers l'extension des cultures industrielles, sucre, coton, mûriers, tabac, indigo, etc; et, de l'autre, d'aider au développement des établissements industriels en facilitant les transactions entre l'agriculteur annamite et l'industriel européen pour l'achat que ferait ce dernier du produit du sol. »

La soixantième livraison des *Oeuvres de Rabelais*, illustrées par Gustave Doré, vient de paraître chez MM. Garnier frères, éditeurs à Paris. Avec cette livraison se termine le premier volume de cette belle publication. Dans les livraisons 51 à 60, nous remarquons encore plusieurs magnifiques gravures hors texte, notamment : Les nobles cuisiniers entrant dans la troye; les trois manilliers quêtant durant la messe sèche d'Homenas; Pantagruel dans l'île des Macréous; Pantagruel et ses compagnons contemplant le Papegant. Cette série renferme aussi la savante notice sur Rabelais, écrite par M. Louis Moland, et la Table détaillée des matières contenues dans le premier volume.

Les *Contes drôlatiques de Balzac*; illustrés par Gustave Doré, sont toujours donnés en prime aux souscripteurs du Rabelais. (Prix de la livraison, 50 centimes).

LISEZ ET RETENEZ

Voulez-vous éviter le Choléra et autres maladies contagieuses? Voulez-vous préserver vos enfants de ce mal terrible qui les enlève si facilement à votre affection? Faites usage pendant les chaleurs, et surtout en ce moment, où le Choléra sévit si près de nous, faites usage, dis-je, d'un préservatif infailible, préparé par M. Escrouzailles, pharmacien à Cahors :

La Liqueur stomacnique anti-cholérique Elle est agréable à boire, et peut se prendre tous les jours. Elle est spécialement recommandée à toutes les pensions, écoles, institutions etc.

Le Litre 5 fr. — Le demi-litre 2 fr. 50.  
Adressez-vous à la Pharmacie Centrale chez M. Escrouzailles, à Cahors.





RUE DU LYCÉE, 9, **GRAND MAGASIN DU PONT-VALENTRE** RUE DU LYCÉE, 9, CAHORS.

Le Sieur ANCIAUME, marchand Tailleur, prévient sa Clientèle et le Public qu'il vient de transférer son Magasin rue du Lycée, 8, et de traiter avec les meilleures Maisons, pour tenir, dans un Salon spécial, à côté de son Magasin :

LA **DRAPERIE DE HAUTE NOUVEAUTÉ, RENOUVELÉE** TOUTES LES SAISONS  
les **Vêtements confectionnés**  
et les **CHEMISES** sur Mesure

Le tout garanti du dernier goût et dont la confection ne laisse rien à désirer.  
On peut s'en rendre compte en allant le visiter, ou bien il portera en ville et à la campagne les échantillons dont demande lui sera faite.

Propagande républicaine et agricole  
18<sup>e</sup> année  
**GAZETTE DU VILLAGE**  
Politique et Agricole  
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES  
Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures  
RÉDACTEURS EN CHEF :  
**P. JOIGNEUX & EUG. LIEBERT**  
Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.  
Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris.  
Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa *Petite Correspondance*, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?  
Abonnez-vous à la *Gazette du Village*, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de 6 fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez *gratis* le dernier numéro paru.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance  
**PONTIÉ**

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

**Jacques FONTÈS Successeur**

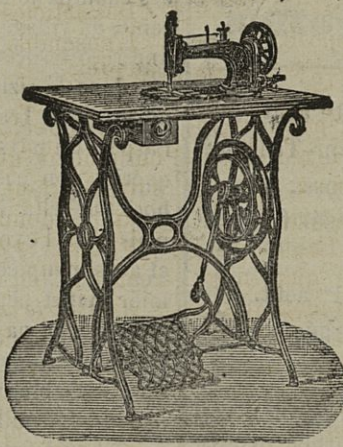
Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition *franco* de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison **PONTIÉ** est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.  
**JACQUES FONTÈS**, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les *mêmes avantages* que les grandes maisons de Paris.

**MACHINES A COUDRE**

POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

**C. DESPRATS, Successeur**  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

**ÉPICERIE FINE**

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.  
Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.  
Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

**A. COUDERC**

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

**GODINAUD**

Rue Sainte-Claire, n° 58, à CAHORS

VENTE ET LOCATION DE  
**PIANOS**

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

11, rue St-Léon, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

PARIS, 22, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE, sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

**EAU MINÉRALE NATURELLE**

**VICHY**

Source de l'Etat, Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire:

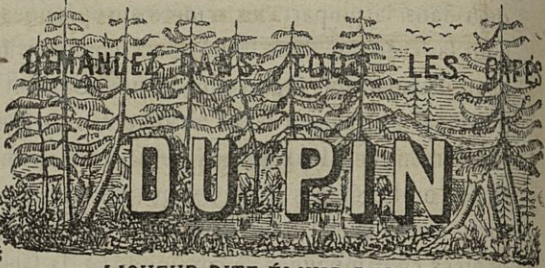
PARIS, 22, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE, sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

31 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

**MÉDAILLE D'OR**

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

Librairie **FÉLIX ALCAN**, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

**BIBLIOTHÈQUE UTILE**

83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 60 c.; cart. à l'anglaise 1 fr.

(Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

1. Morand. Introd. à l'étude des sciences physiques.
2. Cruveilhier. Hygiène générale.
3. Corbon. De l'enseignement professionnel.
4. Pichat. L'Art et les artistes en France.
5. Buchez. Les Mérovingiens.
6. F. Morin. La France au moyen âge.
7. Bastide. Lutte religieuse des premiers siècles.
8. Bastide. Les guerres de la Réforme.
9. E. Pelletan. Décadence de la monarchie française.
10. L. Brothier. Histoire de la terre.
11. Samson. Principaux faits de la chimie.
12. Turck. Médecine populaire.
13. Morin. Résumé populaire du Code civil.
14. Zaborowski. L'homme préhistorique.
15. A. Ott. L'Inde et la Chine.
16. Catalan. Notions d'astronomie.
17. Cristal. Les dénisements du travail.
18. Victor Meunier. Philosophie zoologique.
19. G. Jourdan. La Justice criminelle en France.
20. Ch. Roland. Histoire de la maison d'Autriche.
21. E. Despois. Révolutions d'Angleterre.
22. G. Gassineau. Génie de la science et de l'industrie.
23. H. Leneveux. Le Budget du foyer.
24. L. Combes. La Grèce ancienne.
25. Fréd. Lock. Histoire de la Restauration.
26. L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.
27. E. Margollé. Les Phénomènes de la mer.
28. Zurcher. Les Phénomènes de l'atmosphère.
29. E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.
30. Eugène Noël. Voltaire et Rousseau.
31. A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.
32. C. Richard. Origine et Fin des mondes.
33. E. Manin. La Vie éternelle.
34. Alfred Doneaud. Histoire de la marine française.
35. Fréd. Lock. Jeanne d'Arc.
36. Carnot. Révolution française. 2 vol.
37. Zurcher et Margollé. Télescope et Microscope.
38. Berzay. Torrents, Fleuves et canaux de la France.
39. P. Secchi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Étoiles.
40. Em. Ferrière. Le Darwinisme.
41. Leneveux. Paris musée national.
42. Boillot. Les Entretiens de Fontenelle.
43. Edgar Zevort. Histoire de Louis-Philippe.
44. Geikie. Géographie physique.
45. Zaborowski. L'origine du langage.
46. Berzay. Les Colonies britanniques.
47. Albert Lévy. Histoire de l'air.
48. Geikie. Géologie.
49. Zaborowski. Les migrations des animaux.
50. F. Paulhan. La physiologie de l'esprit.
51. Zurcher et Margollé. Phénomènes célestes.
52. Girard de Rialle. Les peuples de l'Afrique et de l'Amér.
53. Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
54. Paul Gaffarel. La défense nationale en 1792.
55. Jules Barni. Napoléon 1<sup>er</sup>.
56. Huxley. Premières notions sur les sciences.
57. P. Bondonis. L'Europe contemporaine.
58. Grove. Continents et océans.
59. Jouan. Les îles du Pacifique.
60. Robinet. La philosophie positive.
61. Renard. L'homme est-il libre?
62. Zaborowski. Les grands singes.
63. E. Hatin. Histoire du Journal.
64. Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
65. A. Doneaud. Histoire contemp. de la Prusse.
66. Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.
67. F. Henneguy. Histoire contemp. de l'Italie.
68. Leneveux. Le travail manuel en France.
69. Jouan. La chasse aux animaux marins.
70. Regnard. Histoire contemp. de l'Angleterre.
71. Bouant. Histoire de l'eau.
72. Jourdy. Le patriotisme à l'école.
73. Monredon. Les livres de langue en Angleterre.
74. Creighton. Histoire romaine.
75. 81-82. P. Bondonis. Mœurs et instit. de la France. 2 vol.
76. Zaborowski. Les mondes disparus.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7,50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : **J. LARRIVE**, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

**.VINS A DOMICILE**

**J. FOURNIÉ**, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1<sup>er</sup> février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE

Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

**LÉONARD PAUPIER**

84, Rue Saint-Maur, à PARIS

80 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



Bascule Romaine au 100<sup>e</sup>, renforcée.



Pont à Bascule pour Voitures et Wagons.



Balance-Bascule au 10<sup>e</sup>.



Brouette à coffre tout en fer.



Petits Chemins de fer fixes et portatifs, agricoles et industriels.



Brouette à Bascule tout en fer.

**DICTIONNAIRE**

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique, etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

**CARTE**

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction.

— 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

**NOTES**

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

**TABLEAU**

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu de canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 40 par la poste.